

la dernière minute pour faire vos réservations d'avion et d'hôtel et lisez attentivement cette brochure pour être sûr d'avoir en main tous les documents requis.

Les autorités mexicaines appliquent de façon rigoureuse les lois sur l'entrée et l'immigration et les voyageurs qui ne seraient pas en règle avec ces lois risquent d'être expulsés. Si vous allez au Mexique pour un but autre que le tourisme (p. ex. un projet sans but lucratif artistique ou culturel, des activités sportives ou des affaires), nous vous conseillons de communiquer avec les autorités mexicaines pour obtenir le visa convenant à votre situation.

Avant votre départ, vous voudrez peut-être lire des ouvrages sur le contexte social, politique et

économique du Mexique. Si c'est possible, apprenez un peu d'espagnol. Les Mexicains apprécient les visiteurs qui font un effort pour communiquer avec eux dans leur langue, même si ceux-ci n'en connaissent que des rudiments. Les gens d'affaires pourront consulter InfoExport, le site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international sur les échanges internationaux (www.infoexport.gc.ca/menu-f.asp), où ils trouveront des études de marché, des guides à l'intention des gens d'affaires et d'autres renseignements sur le commerce et l'économie mexicaine. Le site Web de l'ambassade du Canada à Mexico (www.canada.org.mx) referme aussi des renseignements qui vous aideront à préparer votre voyage.

Entrer au Mexique

Certaines formalités d'entrée sont plus complexes au Mexique qu'au Canada. Les visiteurs commettent parfois l'erreur de penser que si une règle n'est pas appliquée au moment d'un voyage, il en sera de même pour le prochain voyage. Or, étant donné l'augmentation du nombre de visiteurs — surtout depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA —, les fonctionnaires mexicains appliquent les règlements avec plus de rigueur que

par le passé. De plus, l'interprétation de ces règlements varie parfois légèrement selon le point d'entrée et même selon l'agent à qui l'on a affaire. Ainsi, au moment de quitter le Mexique, des touristes à qui l'on n'a jamais demandé de rendre leurs documents d'entrée risquent d'avoir une surprise désagréable et de manquer leur vol si on leur demande de les produire et qu'ils les ont perdus. Par prudence, il